



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

13 janvier 2021

## Bonne année 2021 !

Chers lecteurs,

Je vous présente mes meilleurs vœux et ceux de mon équipe pour cette nouvelle année.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et le contexte particulier engendré par cette situation pour chacun de nous. Pour autant, la Médiation de l'AMF a su faire preuve d'adaptation en vue d'assurer la poursuite de ses missions, parmi lesquelles la publication mensuelle d'un dossier sur le Journal de bord et ce, afin de continuer à faire œuvre de pédagogie et permettre tant aux professionnels qu'aux épargnants de découvrir, chaque mois, une nouvelle leçon à tirer.



Et une fois encore, vous avez été toujours plus nombreux à me lire ! La mise en ligne du nouveau site de l'AMF et la meilleure visibilité du Journal de bord qui en résulte n'est sans doute pas étrangère à la hausse exceptionnelle de l'audience constatée cette année : plus de 57 000 visites ont été comptabilisées en 2020, soit 4 757 visites par mois, un chiffre en progression de 50% par rapport à 2019 (3166 visites/mois).



J'aurai plaisir à vous retrouver, dès février, pour notre rendez-vous mensuel et vous proposer des cas de médiation encore inédits et de nouvelles leçons à tirer !

Marielle Cohen-Branche, Médiateur de l'AMF

## SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

19 mai 2022

L'AMF et l'ACPR  
mettent en garde le  
public à l'encontre  
d'offres de trading  
Forex non autorisées  
d'Omega Pro Ltd



LETTRE DE L'OBSERVATOIRE

COMMERCIALISATION

04 avril 2022

Lettre de  
l'Observatoire de  
l'épargne de l'AMF -  
N°48 - Avril 2022



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

30 mars 2022

L'AMF et l'ACPR  
mettent en garde le  
public contre les  
activités de plusieurs  
acteurs qui proposent  
en France des  
investissements sur le  
Forex et sur des  
produits dérivés sur...



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :  
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris  
Cedex 02

